

Initiatives parlementaires

un endroit magnifique qu'on peut explorer en famille. Parlant de famille, mes deux soeurs, Lettice McKenzie et Shirley McAllister, sont venues de loin pour assister aux débats d'aujourd'hui du haut de la tribune.

Il existe des solutions de rechange aux projets de développement qui menacent la vallée. On a proposé le recyclage comme solution de rechange à la décharge municipale de Toronto. Des procédés de recyclage améliorés pourraient réduire de 25 p. 100 la quantité d'ordures dans la région de Toronto. Mais il est impensable de jeter dans ce magnifique haut plateau des ordures qui pourraient détruire l'écosystème de la Rouge. Il faut que cette belle vallée soit préservée.

Le groupe SRVS a en outre proposé à la province une solution de rechange à la construction d'une autoroute. Afin de ne pas détruire la vallée de la Rouge en y construisant une autoroute à huit voies, il a proposé d'élargir le réseau routier actuel pour atténuer les problèmes de circulation dans l'est de Toronto. Ainsi, le prolongement de l'avenue Morningside et son rattachement au chemin Markham, ainsi que l'élargissement de la route 48 passé Pickering, du chemin Brock et du chemin de comté n° 23 dans la région de Durham, cadrent bien avec l'expansion.

D'autres projets de remplacement doivent être mis en oeuvre. En effet, non seulement la réalisation du parc que préconisent ceux qui veulent préserver la vallée de la Rouge permettrait-elle de conserver à cette vallée son caractère sauvage, mais elle créerait en outre de nouvelles perspectives récréatives et touristiques pour la région. Le parc proposé assurerait aussi le maintien d'un certain nombre d'exploitations et de zones agricoles dans la vallée. Certaines de ces exploitations, notamment celle que possède Russ Reesor, appartiennent à l'histoire de Scarborough depuis un siècle. Les constructions historiques qui s'y trouvent méritent d'être conservées.

Cependant, ce qui importe le plus, c'est qu'un parc dans la région de la rivière Rouge permette à des millions de Canadiens d'avoir accès à des zones sauvages en empruntant un mode de transport urbain. Où donc, ailleurs dans le monde, les habitants d'une ville ayant la superficie de Toronto pourraient-ils se rendre dans une zone forestière aussi considérable en empruntant simplement l'autobus ou le métro?

Peut-être me demanderez-vous pourquoi le gouvernement fédéral devrait se mêler de cette affaire. C'est que la vallée de la rivière Rouge constitue un défi environnemental vraiment extraordinaire. Le rapport qu'a élaboré l'équipe de travail fédéral traitant de notre réseau de parcs et intitulé «Nos parcs, vision du XXI^e siècle» demandait l'établissement de parcs nationaux du patrimoine pour protéger les zones sauvages qui ne sauraient normalement répondre aux critères d'un parc national.

La vallée de la rivière Rouge cadre parfaitement avec la notion de parc du patrimoine. Récemment, le ministre fédéral de l'Environnement a réclamé une énorme expansion de nos parcs nationaux et il a cité la vallée de la rivière Rouge comme une zone environnementale d'importance nationale à protéger.

Cependant, l'idée d'un parc dans cette vallée est-elle réalisable et quels en sont ses partisans? Certes, l'idée de transformer en parc la vallée de la rivière Rouge pour la protéger est réalisable et nombreux sont ceux qui l'appuient.

En effet, des citoyens de l'Ontario ont acquis du gouvernement provincial le droit de propriété sur plus des trois quarts de la superficie envisagée. Le projet qu'ont mis de l'avant les défenseurs de la vallée harmonise les efforts de développement actuel et le souci de protéger le cadre sylvestre incomparable de la vallée et son utilisation à des fins récréatives.

• (1320)

Les conseils municipaux et les localités en bordure de la Rouge sont d'accord pour que l'on préserve cette vallée en la constituant en parc et ils ont voté en ce sens. Deux de ces localités, Scarborough et Markham, où se trouve la majeure partie de la zone que l'on projette de transformer en parc, ont également modifié leurs plans d'urbanisme officiels pour y faire figurer le parc prévu.

La Commission royale sur l'avenir du secteur riverain de Toronto, présidée par l'ancien maire de Toronto et ministre fédéral, David Crombie, est absolument en faveur de ce projet de parc. J'ai eu le plaisir de faire un exposé à la commission et de porter à l'attention de M. Crombie combien il était important d'englober la vallée de la Rouge dans son étude.

L'été dernier, M. Crombie a publié le rapport provisoire de la commission et je voudrais en citer un extrait: «La vallée de la Rouge est une ressource unique pour la communauté urbaine. Elle représente la dernière occasion de préserver une zone sauvage urbaine importante au coeur du Grand Toronto. La Commission royale recommande donc que la vallée de la Rouge soit protégée en tant que parc naturel à caractère patrimonial. La province devrait donc collaborer rapidement avec le gouvernement fédéral afin de créer un tel parc, comme celui qui est décrit dans la proposition du groupe pour la préservation de la vallée de la Rouge.» C'est une recommandation importante et j'en félicite la commission royale.

Outre la commission royale, plus d'une cinquantaine d'organisations locales et nationales sont en faveur de sauver la vallée. Il y a notamment le Fonds mondial pour la nature (Canada), le Western Canadian Wilderness Committee, la Fédération canadienne de la nature, la section locale des Travailleurs unis de l'automobile, la Chambre de commerce de Scarborough, les Chiefs of